

DÉCENTRALISATION ET CORRUPTION AU CAMEROUN : UNE ANALYSE PAR LA MÉTHODE LOGIT SUR PANEL

Jean TCHITCHOUA*
Simon Pierre ONANA**

Received: 30/10/2019 / Accepted: 12/04/2020 / Published: 30/05/2020
Corresponding authors : jtchitchoua@yahoo.com

RÉSUMÉ

Cet article se propose d'évaluer l'effet de la décentralisation sur la corruption au Cameroun. A partir de la méthode logit sur panel, les estimations économétriques sont faites sur un échantillon de 233 communes sur les 360 que compte le Cameroun. Les résultats obtenus indiquent que la décentralisation a un effet négatif sur la corruption au Cameroun. Une augmentation du niveau de décentralisation de 1% pourrait réduire la probabilité qu'il y ait corruption dans ces communes de 4,42%.

MOTS CLÉS : Décentralisation, Corruption, Collectivités locales, logit sur panel

JEL CLASSIFICATION: H11, H70, K42, O17, O50

* Enseignant-Chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé 2. E-mail : jtchitchoua@yahoo.com, Cameroun

** Assistant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé 2. E-mail : onanasimon2003@yahoo.fr, Cameroun

DECENTRALIZATION AND CORRUPTION IN CAMEROON: AN ANALYSIS BY THE LOGIT METHOD ON PANEL

ABSTRACT

This article aims to evaluate the effect of decentralization on corruption in Cameroon. From the logit method on panel, the econometric estimations are made on a sample of 233 municipalities out of the 360 in Cameroon. The results obtained indicate that decentralization has a negative effect on corruption in Cameroon. An increase in the level of decentralization by 1% could reduce the probability of corruption in these municipalities by 4.42%.

KEY WORDS : Corruption, Local communities, logit in panel

JEL CLASSIFICATION : H11, H70, K42, O17, O50

إعادة التوطين والفساد في الكاميرون: تحليل من خلال طريقة "LOGIT"

ملخص

تهدف هذه المقالة إلى تقييم تأثير اللامركزية على الفساد في الكاميرون باستخدام طريقة لوحة تسجيل الدخول، يتم إجراء تقديرات اقتصادية على عينة 233 في أصل 360 بلديه في الكاميرون. تشير النتائج إلى أن اللامركزية لها تأثير سلبي على الفساد في البلاد. يمكن أن تؤدي زيادة مستوى اللامركزية بنسبة 1 في المائة إلى تقليل احتمال الفساد بنسبة 4.4 في المائة

كلمات مفتاحية : المفاهيم المفتاحية: المركزية، فساد، قاعات البلدية، لوحة تسجيل الدخول.

تصنيف جال: H11، H70، K42، O17، O50.

INTRODUCTION

Suite à l'échec des modèles de développement économique par le haut, la décentralisation s'est positionnée comme une thématique importante de la bonne gouvernance dans plusieurs pays en développement (Shah, 1998 ; Banque mondiale, 1999 ; Manor, 1999 ; De Mello, 2000 ; Fjeldstad, 2004). Le rapprochement géographique entre les décideurs locaux et les citoyens génère un avantage informationnel démontré par Hayek (1948) et Oates (1972). Ainsi, les collectivités territoriales décentralisées sont censées, sur la base des informations fiables, déceler les ménages les plus vulnérables puisque la nature des inégalités peut varier d'une commune à une autre (Caldeira *et al*, 2014). A leur tour, les citoyens sont disposés à payer des impôts locaux lorsque les montants sont liés aux services reçus (Livingstone et Charlton, 1998 ; Westergaard et Alam, 1995). Au niveau infranational, il est plus aisé d'établir un lien entre la fourniture des biens et services publics locaux et les impôts et taxes mobilisés. Ceci peut amener les contribuables à développer le civisme fiscal (Chambas *et alii*, 2007). La décentralisation est également devenue un élément important des stratégies anticorruption, en raison de l'amélioration de la responsabilité de l'État et la réduction du pouvoir discrétionnaire des bureaucrates (Banque mondiale, 1999).

Les statistiques disponibles indiquent que la corruption occupe une place importante dans l'activité économique. Les investigations du contrôleur et auditeur général du Kenya indiquent que les dépenses publiques entachées d'irrégularités représentaient 7,6% du PIB en 1997. Aux Philippines, l'organe en charge de l'audit estime qu'en raison de la corruption dans le secteur public, 4 milliards de dollars sont détournés chaque année. En Tanzanie, selon une enquête sur le suivi de la dépense publique, les pots-de-vin reçus par les fonctionnaires en charges du cadastre, des tribunaux, du fisc et de la police représentent environ 62% des budgets de ces institutions respectives. En Lettonie, selon une enquête de la Banque mondiale, 40% des entreprises et ménages jugent que la corruption est une réalité et permet de résoudre bien des problèmes (Shah et Schacter, 2004). Une étude réalisée en 2004 par la Banque mondiale, sur les

ramifications de la corruption dans les services publics, indique qu'un accroissement de l'écart type de l'indice de corruption du guide international du risque pays induit soit une réduction ou une hausse selon le cas. Il s'agit d'une réduction du taux de mortalité infantile de 29%, une hausse du niveau de satisfaction des bénéficiaires des soins de santé publique de 52% et une augmentation de 30 à 60% du niveau de satisfaction des usagers des infrastructures routières.

Dans le rapport sur la corruption publié en 1999 par *Transparency International*, le Cameroun occupait la tête de liste sur un échantillon de 85 pays. Face à cela, la décentralisation figure parmi les mesures prises par les autorités camerounaises pour atténuer ce fléau. L'article-2 alinéa- 2 de la loi d'orientation de la décentralisation au Cameroun postule que « la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion (...) de la bonne gouvernance locale ». Cependant, l'efficacité de la décentralisation en tant qu'instrument de lutte contre la corruption reste à questionner. En effet, plusieurs modèles théoriques ont été développés pour savoir si la décentralisation entraînera plus ou moins de corruption. Selon Breton (1996), la concurrence entre collectivités locales entraînera une réduction de la corruption liée à la fourniture des services publics. Shleifer et Vishny (1993) estiment que les États ayant un système très centralisé connaissent plus de corruption comparativement à ceux ayant une structure institutionnelle décentralisée.

En revanche, Banfield (1979) soutient que les systèmes politiques décentralisés sont plus corruptibles. Manor (1999) affirme que la décentralisation s'accompagne toujours d'une augmentation du nombre de personnes impliqués dans des actes de corruption.

Le présent article se propose d'examiner le lien entre la décentralisation et la corruption au Cameroun. Cette étude est la première qui analyse l'influence de la décentralisation sur la corruption, mesurée à partir des condamnations des dirigeants des communes par la juridiction financière.

L'article traite d'abord des liens théoriques entre la décentralisation et la corruption, présente ensuite la méthodologie économétrique, analyse les résultats et fait les recommandations.

1. DECENTRALISATION ET CORRUPTION : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE THEORIQUE ET EMPIRIQUE

L'analyse des effets de la décentralisation sur la corruption occupe une place importante dans la littérature du fédéralisme financier. Nous procédons ici à une revue de la littérature théorique puis empirique des effets de la décentralisation sur la corruption.

1.1. Décentralisation et corruption : une revue de la littérature théorique

Dans la littérature, le lien entre décentralisation et corruption suscite un débat. Pour certains auteurs, la concurrence inter-juridictionnelle induite par la décentralisation constitue un vecteur efficace de lutte contre la corruption. Pour d'autres en revanche, le rapprochement géographique entre gouvernants et gouvernés offre des opportunités au développement de la corruption au niveau local.

1.1.1. La concurrence entre collectivités locales comme vecteur efficace de réduction de la corruption

Plusieurs modèles ont été développés sur le plan théorique afin de savoir si la décentralisation conduira à plus ou moins de corruption.

En effet, à travers leur vote par les pieds à la Tiebout, les citoyens, particulièrement les investisseurs, peuvent encourager les décideurs locaux à améliorer l'efficacité de leurs politiques publiques. Compte tenu du fait que les habitants peuvent se déplacer dans les collectivités locales voisines, les communes se livrent à une compétition afin d'attirer les populations et augmenter leur base fiscale. Ce phénomène rend les élus locaux plus redevables et réduit les actes de corruption, car ces derniers s'évertuent à offrir la meilleure qualité de services publics au moindre coût (Qian et Roland, 1998).

Weingast (1995), soutient qu'une collectivité territoriale contribue à rendre plus honnête et efficace les gouvernants locaux en prévoyant la concurrence entre les sous-juridictions. Il élabore un modèle où un souverain (Sv) et deux groupes d'habitants (X et Y) s'adonnent à un

jeu, dit de « transgression ». Pour se maintenir aux affaires, Sv doit avoir l'appui de X et Y. Le souverain quitte les affaires dans un jeu sans répétition si et seulement si X et Y remettent en cause son action. D'après Weingast (1995) cette société est en situation d'optimum de Pareto lorsque Sv ne viole pas les droits de X et Y et en retour ces deux groupes de population ne conteste pas l'action de Sv. Autrement dit, une telle administration est favorable à la constitution de coalition entre différentes unions de populations. A cet effet, la concurrence entre collectivités locales limite les comportements opportunistes et de recherche de rente et participe à l'amélioration de la sincérité des pouvoirs publics locaux, en défavorisant la constitution des groupes d'intérêts.

Selon Breton (1996), les Etats modernes et démocratiques possèdent plusieurs foyers de pouvoirs bénéficiant d'une autonomie. Ces centres de pouvoirs se livrent une concurrence en matière de fourniture des biens et services publics sollicités par les populations. Son analyse indique que les comportements opportunistes, de rente et de corruption résultent d'un environnement dominé par les situations d'asymétries informationnelles. Le nombre de foyers de pouvoir est l'un des déterminants de ce type de comportement. La littérature stipule que la corruption est plus répandue lorsque le nombre de centres de pouvoir est petit. En effet, il est plus aisé pour un petit nombre de se réunir et de tromper la population. Pour ce faire, la compétition entre plusieurs foyers réduit les possibilités que les fonctionnaires puissent demander des pots-de-vin et limite les actes de corruption.

Le modèle fondamental de la décentralisation financière précise que la compétition inter juridictionnelle et politique, permet d'attirer les habitants et de limiter les pots-de-vin sollicités par les fonctionnaires dans l'exercice de leur fonction (Brennan et Buchanan, 1980).

Dans un article théorique, Shleifer et Vishny (1993) suggèrent que les États ayant une structure institutionnelle et ceux qui sont très décentralisés peuvent souffrir moins, des effets dommageables de la

corruption que les États ayant un niveau intermédiaire de centralisation institutionnelle.

1.1.2. La proximité entre gouvernants et gouvernés offre des opportunités au développement de la corruption

Prud'homme (1995) et Bardhan (2002) soulignent que dans les pays en développement, la décentralisation pourrait être associée à un risque plus élevé de corruption, à cause de l'augmentation des unités publiques de prises de décision. Les fonctionnaires locaux peuvent facilement constituer des relations privilégiées avec des groupes d'intérêts locaux et sont plus exposés à la pression de ces derniers.

Tanzi (1994) estime que la corruption est plus répandue dans les communes, parce qu'elle est stimulée par le rapprochement géographique des agents qui facilitent les relations personnelles.

Pour Caldeira *et al* (2014), les entraves à la corruption sont aussi, moins nombreuses au niveau infranational. Exigeant la collaboration entre les hommes politiques et les administrations, la corruption trouve un terrain favorable à l'échelon local où l'indépendance entre ces deux entités n'est pas assez formelle. Bien plus, l'influence et les contrôles assurés par les mass médias ne sont pas suffisamment importants et par conséquent, n'exercent pas leur mission désincitative .

Selon Tanzi (1996), dans les pays en développement, en rapprochant la population des gouvernants, la décentralisation peut amplifier les actes de favoritisme. Lorsque les agents publics locaux cohabitent avec la population, l'influence des groupes d'intérêts est plus accentuée et peut donc conduire à plus de corruption.

Dans une situation de principal-agent, la décentralisation accroît l'attitude de chaque employé à recevoir des pots-de-vin (Carbonara, 2000). Cet auteur observe que dans un contexte de décentralisation, les ressources destinées à la détection et à la surveillance des employés chutent, tandis que le montant des pots-de-vin perçus s'accroît.

La relation positive entre le pouvoir de monopole et l'ampleur de la corruption est également indiquée par Shleifer et Vishny (1993). Quand beaucoup d'officiers sont en charge d'une décision, ils exercent un droit de veto multiple sur l'autre, les empêchant de fournir le service corrompu, réduisant la "valeur" de leur acte. Dans leur modèle, la décentralisation augmente sans ambiguïté la corruption et élimine ce problème de veto.

Cadot (1987) montre dans un modèle dynamique, comment la combinaison d'une forte puissance (par exemple le pouvoir de délivrance des permis de bâtir au niveau local) et les bas salaires des agents créent des incitations de base à la corruption.

1.2. Décentralisation et corruption : une revue de la littérature empirique

Il existe très peu d'études empiriques analysant les liens entre décentralisation et corruption dans les pays en développement (Fjeldstad, 2004). La littérature existante peut être classée en des régressions portant sur des panels de plusieurs pays et des études de cas qui tirent leurs fondements de l'économie, du droit, des sciences politiques et de l'anthropologie.

1.2.1. Les études portant sur un panel constitué de plusieurs pays

Pour Goldsmith (1999), la décentralisation peut conduire à une hausse de la corruption. A partir d'une régression économétrique portant sur un panel de plusieurs Etats, il trouve que les systèmes décentralisés ne sont pas idéaux puisque cachant des activités illégales. Ceci est différent des systèmes centralisés où les agents publics sont supposés être plus transparents et responsables.

Ces résultats sont corroborés par Treisman (2000), qui utilisant l'indice de perception de la corruption (IPC) de *Transparency International* comme principale variable dépendante dans la régression, constate que les États fédéraux sont plus corrompus que les unitaires. Cet auteur a constaté que les États décentralisés ont tendance à avoir une perception plus élevée de corruption et fournissent une offre médiocre des services publics. Cela se justifie par le fait que les marges de manœuvres octroyées aux fonctionnaires

locaux augmentent la probabilité que de ces derniers perçoivent des pots-de-vin.

Pour Litvack *et alii* (1998), environ 12% des projets de la Banque mondiale sur la période 1993-1997 sont fortement en lien avec les éléments constitutifs de la décentralisation. Ils observent aussi qu'un Etat monolithique connaît moins de corruption et de recherche de rente. Ces fléaux sont en revanche plus propices dans les entités décentralisées.

En revanche, Gurgur et Shah (2000) cherchent à analyser le lien entre décentralisation et corruption à partir d'un échantillon de 30 pays en développement. Les résultats des régressions économétriques indiquent que les déterminants de la corruption sont : le caractère centralisé d'un Etat, la faible qualité des institutions politiques, l'intrusion de l'Etat dans l'économie, les mesures protectionnistes et l'élitisme bureaucratique enrichi par le passé colonial. Ces résultats indiquent que la décentralisation limite les cas de corruption.

Estache et Sinha (1995), dans des régressions inter-pays couvrant 20 pays, constatent un effet nettement positif de la décentralisation des dépenses sur le revenu par habitant et la fourniture des infrastructures. L'effet est plus fort dans les pays en développement que dans les pays développés. En revanche, cet effet est plus faible lorsque les gouvernements locaux dépendent davantage des fonds centraux que de leurs propres ressources. Fisrnan et Gatti (2002) examinent l'impact de la décentralisation des recettes sur la corruption dans les 50 Etats fédérés des Etats-Unis d'Amérique. Cette décentralisation est captée par la part des recettes totales de chaque Etat issus des transferts fédéraux. La corruption est captée par le nombre d'agents publics condamnés pour abus de pouvoir. Ils trouvent que la décentralisation accroît le nombre de condamnation des fonctionnaires locaux pour corruption.

1.2.2. Les études de cas

Plusieurs études de cas traitent du lien entre la décentralisation et la corruption et les résultats sont mitigés.

James Wilson (1999) dans son article intitulé « Corruption : la honte des États », qui fait référence aux États-Unis, soutient que l'une des causes de la corruption est la nécessité d'échanger des faveurs pour surmonter les autorités décentralisées. Nupia (2005) examine les causes et les caractéristiques de la corruption à l'échelon régional en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il trouve que les réformes de la décentralisation de 1995 ont accru le pouvoir discrétionnaire des gouverneurs (grande corruption) d'une part et d'autre part la concurrence entre ONG, ce qui favorise les pratiques de corruption (petite corruption). Par contre, Wade (1997) constate que la structure top-down centralisée du système en Inde est en grande partie responsable de la corruption dans la bureaucratie d'irrigation. En revanche, l'efficacité des mécanismes de communication et de contrôle en Corée du sud peuvent expliquer la meilleure performance en termes de prestation par ce pays par rapport à l'Inde.

Segal (1997) identifie et analyse les caractéristiques structurelles de la décentralisation qui facilitent le développement des actes répréhensibles et de corruption dans une école publique de la ville de New York.

Dans son étude menée en Ouganda en 1996, Rcinikkaett Sycnsson (2002) analyse l'impact de la décentralisation sur la corruption en se basant sur une enquête effectuée dans les écoles sur la période 1991-1995. Une partie des subventions est détournée par les officiels et les politiques en charge de leur allocation. En outre, les établissements les plus performants font usage de leur pouvoir de négociation pour être davantage gratifiés. La taille des établissements scolaires, le budget et les qualifications des enseignants sont les variables les plus importantes permettant d'expliquer la variation entre les établissements scolaires.

2. METHODOLOGIE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

A ce niveau, nous allons présenter les variables de l'étude et des sources de données, la méthode d'estimation, et les hypothèses de recherche.

2.1. Variables de l'étude et sources des données

Dans cet article, il s'agit de valider par le biais d'une régression logistique sur données de panels, s'inspirant des travaux de Fisrnan et Gatti (2002), l'effet de la décentralisation sur la corruption. Notre variable indépendante est un indicateur permettant de mesurer la corruption dans les communes camerounaises. En effet, la corruption que nous désignons par *Corrup* est une variable dichotomique. Elle prend la valeur 1 si les officiels d'une commune sont condamnés par la juridiction des comptes¹ (chambre des comptes de la Cour Suprême) et sinon la valeur 0.

La décentralisation que nous désignons par *Déc*, est mesurée à travers la part des dépenses d'une commune i sur les dépenses totales de l'Etat. Cette variable a été utilisée par Fisrnan et Gatti (2002), Caldeira (2011) et Amoussouga et Dedehouanou (2015).

A cette variable d'intérêt, nous avons ajouté quatre variables de contrôle. En premier lieu, l'affiliation politique désignée par *Ap*, elle est égale à 1 si l'exécutif communal appartient à la majorité présidentielle et 0 sinon. Il y a aussi le taux d'urbanisation, noté par *Urb*, car la corruption est généralement plus répandue en zone urbaine qu'en zone rurale. Nous avons enfin considéré le niveau des dépenses communales car les communes disposant d'un budget plus important sont plus exposées à la corruption. Le tableau 1 présente la liste des variables retenues.

¹ La chambre des comptes de la Cour Suprême est chargée de contrôler les comptes des communes.

Tableau n° 1 : Liste des variables retenues

Variables	Acronyme	Indicateurs
Corruption	Corrup	1 si les officiels d'une commune sont condamnés par la juridiction des comptes et 0 sinon
Décentralisation	Déc	La part des dépenses d'une commune sur les dépenses totales de l'Etat
Affiliation politique	AP	1 si l'exécutif communal appartient à la majorité présidentielle et 0 sinon
Taux d'urbanisation	Urb	La part de la population communale vivant en zone urbaine
Dépenses communales	Dép	Les dépenses annuelles de la commune

Source : auteurs

Les données budgétaires (dépenses communales) utilisées proviennent pour la plupart, des comptes administratifs obtenus à la direction des collectivités territoriales décentralisées du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (MINATD).

Les données sur le niveau de corruption proviennent des archives de la chambre des comptes de la Cour Suprême des années 2010 à

2015. Les informations sur l'affiliation politique et celles sur la population proviennent de l'annuaire statistique du MINATD.

L'étude qui couvre la période 2010 à 2015 est réalisée sur un échantillon de 233 communes sur les 360 que compte le Cameroun, soit un taux de sondage de 64,72 %. Les séries étant annuelles, 1398 observations ont été enregistrées, soit un total de 2796 observations pour l'ensemble de l'étude. La liste des communes, retenue est présentée en annexe.

2.2.Méthode d'estimation

L'objectif ici est d'examiner au moyen de la méthode logit sur données de panel le lien entre la décentralisation et la corruption au Cameroun. Le choix de cet outil économétrique s'explique par le fait que dans la littérature, deux mesures de la corruption sont généralement employées. D'une part les indices de perception de la corruption obtenue à partir des enquêtes. Treisman (2000) utilise par exemple l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International comme principale variable dépendante pour analyser l'influence de la corruption sur les Etats fédéraux américains. D'autre part, certaines recherches utilisent des mesures quantitatives de la corruption. Fisman et Gatti (2000) utilisent comme indicateur de mesure de la corruption, le nombre d'officiels publics condamnés pour abus de pouvoir dans les 50 états américains sur la période 1976-1 987.

Dans cette étude, nous mesurons la corruption de manière quantitative comme l'ont fait Fisman et Gatti (2000), à travers les condamnations des dirigeants des communes camerounaises par la juridiction des comptes. Ainsi, tout comme ces auteurs, nous utilisons la méthode logit sur panels pour évaluer l'influence de la décentralisation sur la corruption au Cameroun.

Ce modèle admet pour variable expliquée, non pas un codage quantitatif associé à la réalisation d'un événement (comme dans le cas de la spécification linéaire), mais la probabilité d'apparition de cet

événement, conditionnellement aux variables exogènes. Ainsi, on considère le modèle suivant :

$$P_i = \text{Prob} (y_i = 1 | x_i) = F (x_i \bullet) \quad (1)$$

où la fonction $F(\cdot)$ désigne une fonction de répartition. Le choix de la fonction de répartition $F(\cdot)$ est à priori non contraint. Toutefois, on utilise généralement deux types de fonctions : la fonction de répartition de la loi logistique et la fonction de répartition de la loi normale centrée réduite. A chacune de ces fonctions correspond un nom attribué au modèle ainsi obtenu : modèle logit et modèle probit (Hurlin, 2003). De plus, ces modèles sont les plus utilisés dans la compréhension des phénomènes économiques ayant des données de cette nature. Le modèle que nous allons utiliser est le suivant :

$$y_{it} = \hat{\beta}x_{it} + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

Avec $i = 1, \dots, 233$ et $t = 1, \dots, 6$

y_{it} est une variable dummy désignant la corruption tel que :

$Corrup_{it} = 1$ en cas de corruption et 0 sinon (3)

$\hat{\beta}$ est le vecteur de N coefficients inconnus à estimer. X représente la matrice des variables explicatives et ε_{it} la matrice des résidus. Etant donné que y_{it} est constitué des variables dummy, on peut écrire : $p(y_{it} = 1 / x_{it}, x_{i2}, \dots, x_{in}) = F(\hat{\beta}x_{it})$; où F est la fonction de répartition de $\bullet it$.

En recourant à l'hypothèse de distribution logistique, on retrouve le modèle logit :

$$F(\hat{\beta}x_{it}) = 1 / 1 + \exp(-\beta x_{it}) \quad (5)$$

La vraisemblance associée à ce modèle s'écrit :

$$L = \prod_{i=1}^N \prod_{t=1}^T P(y_i = 1 / x_{i1}, x_{i2}, \dots, x_{iN}) \quad (6)$$

$$L = \prod_{i=1}^N \prod_{t=1}^T F(\bullet x_{it})^{y_{it}} [1 - F(x_{it})]^{1-y_{it}} \quad (7)$$

$$\ln L = \sum_{i=1}^N \sum_{t=1}^T \{ y_{it} \cdot \ln [F(\bullet x_{it})] + (1 - y_{it}) \cdot \ln [1 - F(\bullet x_{it})] \} \quad (8) \text{ C'est la}$$

fonction du modèle logit multi variables.

2.3. Hypothèses de recherche

Dans cet article, nous retenons comme hypothèse principale que la décentralisation réduit la corruption dans les collectivités locales. De cette hypothèse principale découlent les hypothèses secondaires suivantes :

- en suscitant une compétition entre juridictions locales, la décentralisation réduit la corruption au niveau infranational ;
- en rapprochant les gouvernants et les gouvernés, la décentralisation rend davantage les élus locaux plus redevable et par conséquent réduit les actes de corruption au niveau infranational.

3. ESTIMATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Après une analyse descriptive, nous présentons les résultats obtenus ainsi que leurs interprétations économétriques et économiques.

3.1-Analyse descriptive

Cette analyse prend en compte l'état de la corruption et le niveau de la décentralisation.

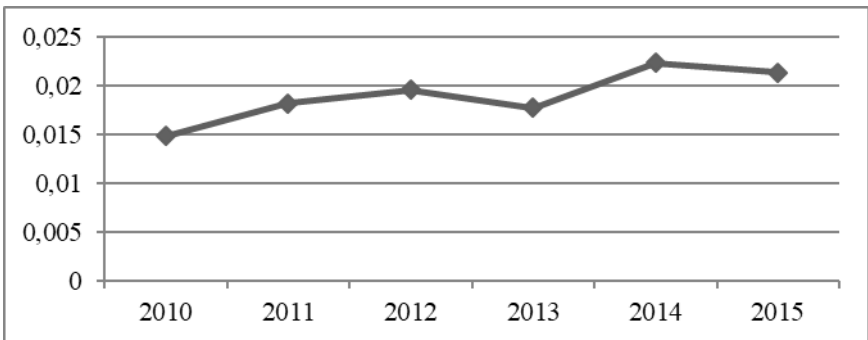
3.1.1-Analyse descriptive de l'état de la corruption

Les informations collectées à la chambre des comptes de la Cour Suprême du Cameroun relèvent 63 cas de condamnation des officiels des mairies dans 41 communes entre 2010 et 2015.

3.1.2 Statistique descriptive sur le niveau de la décentralisation

Le niveau moyen des dépenses des 233 communes de l'échantillon s'élève à 275 000 000 F CFA. Il est de 7 445 198 F CFA dans les communes dites pauvres et de 1 680 000 000 F CFA dans celles pouvant être qualifiées de riches. La part moyenne des dépenses communales est de 0,00892%. Durant les six premières années de la décentralisation, cette part est croissante comme l'illustre le graphique ci-après.

Graphique N° 1 : Evolution de la part des dépenses communales dans les dépenses de l'Etat



Source : auteurs

Il ressort du graphique 1 ci-dessus que cette part croît durant les exercices budgétaires 2011, 2012 et 2014, et fléchit en 2013 et 2015.

3.1.3 Situation de l'affiliation politique

Des 233 communes retenues, 81,69% soit 174 ont à leur tête un maire appartenant à la majorité présidentielle. Tandis que 59 communes ont à leur tête un maire de l'opposition.

3.2 Présentation et discussion des résultats

3.2.1. Présentation des résultats

Les résultats de la régression logit sur panels de l'effet de la décentralisation sur la corruption pour 233 communes camerounaises sur la période 2010-2015 sont consignés dans le tableau 2.

Tableau n° 2 : Résultats de la régression logit sur panel de l'effet de la décentralisation sur la corruption

Standard errors in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Variables	Corruption	Effets marginaux
Déc	-4.426** (1.765)	-4.42
AP	0.602 (0.433)	0.601
Urb	-2.215*** (0.592)	-2.21
Dép	3.163** (1.576)	3.16
Const	-41.77** (20.25)	

Source: auteurs

3.2.2. Discussion des résultats

Les estimations révèlent que la décentralisation a un effet négatif et statistiquement significatif à 5% sur la corruption. En clair, une augmentation du niveau de décentralisation de 1% pourrait réduire la probabilité qu'il y ait corruption dans ces communes de 4,42%. Ce résultat est conforme à celui obtenu par Goldsmith (1999), Treisman (2000), Gurgur et Shah (2000), Rcinikka et Sycnsson (2002b), Fisman et

Gatti (2002) qui dans leurs travaux, trouvent également que la décentralisation entraîne une réduction des actes de corruption. Ce résultat qui cadre avec les prédictions du corpus théorique du fédéralisme budgétaire s'explique par le fait qu'en rapprochant les gouvernants et les gouvernés et en suscitant une concurrence entre collectivités locales, la décentralisation rend davantage les élus locaux plus redevables et réduit par conséquent les actes de corruption, car ces derniers s'évertuent à offrir la meilleure qualité de services publics au moindre coût.

Pour ce qui est des variables de contrôles, l'affiliation politique a un effet positif sur la corruption. En d'autres termes, les collectivités locales qui ont à leur tête des élus appartenant à la majorité présidentielle ont environ 0.601 fois plus de chance de se livrer aux actes de corruption que les communes de l'opposition. Ce résultat s'explique par le fait que les communes ayant à leur tête un maire appartenant à la majorité présidentielle ont tendance à être moins rigoureuses dans la gestion des deniers publics. Car en raison de leur appartenance politique, elles pourraient bénéficier de la clémence des juges de compte.

Le niveau d'urbanisation a un effet négatif et statistiquement significatif à 1% sur la corruption des gouvernements locaux. En clair, les communes urbaines sont 2.21 fois moins affectées par la corruption que les communes rurales.

Enfin, le niveau des dépenses communales a un effet positif et statistiquement significatif à 5% sur la corruption. En d'autres termes, les communes disposant d'un grand budget sont plus exposées aux pratiques de corruption.

CONCLUSION

L'objectif de cet article était d'évaluer l'effet de la décentralisation sur la corruption au Cameroun. Il en ressort sur le plan théorique, que l'analyse de cet effet occupe une place importante dans la littérature du fédéralisme financier. Ce corpus théorique fait état de ce que le rapprochement géographique entre gouvernants et gouvernés en permettant une baisse des asymétries informationnelles favorise la

réduction de la corruption. (Caldeira *et al*, 2014). De même, la compétition entre juridictions locales induite par la décentralisation conduira également à moins de corruption. Toutefois, la proximité entre les décideurs politiques et la population peut parfois offrir davantage d'opportunités à la corruption, si bien que les résultats des études empiriques à ce propos demeurent ambigus. Ainsi, entre 2010 et 2015, sur un échantillon de 233 communes, 63 cas de condamnation des officiels des mairies sont enregistrés dans 41 communes. Par ailleurs, les analyses économétriques réalisées sur la période à partir de la méthode logit sur données de panel, révèlent que la décentralisation a un effet négatif sur la corruption. Ainsi, une augmentation du niveau de décentralisation de 1% pourrait réduire la probabilité qu'il y ait corruption dans les communes camerounaises de 4,42%.

La finalité de cet article est de produire des connaissances liées aux mécanismes susceptibles de véhiculer la bonne gouvernance dans les pays en développement. En effet, la corruption constitue un fléau mondial qui freine les efforts de développement de ces pays. Ainsi, cette étude montre que le transfert des compétences et des ressources y afférentes aux collectivités locales constitue un moyen efficace de lutte contre ce phénomène.

Cette étude renferme néanmoins quelques limites, car la durée 06 ans (2010-2015) est courte. De même, bien que représentatif, l'échantillon étudié ne porte pas sur l'ensemble des 360 communes que compte le Cameroun. Ainsi, les recherches futures pourraient non seulement analyser la relation entre la décentralisation et la corruption sur une longue période mais également examiner cette relation sur un panel de plusieurs pays en développement.

Références bibliographiques

Amassouga F., & Dedehouanou G., (2015). « Essai sur la décentralisation financière et l'accès aux services sociaux de base au Bénin ». *Revue d'Analyse des politiques économiques et financières*, Volume 1 - Numéro 1 Août 2015 pp 7 – 40.

Banfield E., (1979). « Corruption as a Feature of Governmental Organization, in M. Ekpo, (ed.) *Bureaucratic Corruption in Sub-Saharan Africa: Towards a Search for Causes and Consequences* ». Washington D.C.: University Press of America.

Bardhan P., (2002). «Decentralization of governance and development», *Journal of Economic Perspectives*, 16(4), 185-205.

Bardhan P., & Mookherjee D., (2000). « Capture and governance at local and national levels », *American Economic Review*, 90(2), 135-139.

Barenstein M., & De Mello L., (2001). « Fiscal decentralization and governance: A cross country analysis », *IMF Working Papers* 01/71, *International Monetary Fund*.

Brennan G., & Buchanan J., (1980). «*The power to tax: Analytic Foundations of a Fiscal Constitution* ». Cambridge University Press.

Breton A., (1996). « *Competitive governments: An economics theory of politics and public finance* » Cambridge: Cambridge University Press.

Cadot O., (1987). « Corruption as a Gamble », *Journal of Public Economics*, vol 33. pp 223-244.

Caldeira E., (2011). « *Essais sur la décentralisation dans les pays en développement. Economies et finances* ». Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I. Français.

Caldeira E., et Rota-Graziosi G., (2014). « *La décentralisation dans les pays en développement : une revue de la littérature* ». Série d'études et documents du Cerd. *Etudes et documents* n° 11.

Carbonera E., (2000). «Corruption and decentralization». Département des sciences économiques, Université de Bologne. *Working Paper* n°. 342/83.

Chambas G., Brun F., & Graziosi R., (2007). « La mobilisation de ressources propres locales en Afrique », *document de travail*, P.7-10.

De Mello L., (2000). « Fiscal decentralization and intergovernmental fiscal relations: A cross-country analysis », *World Development*, 28(2), 365-380.

Estache A., and Sinha S., (1995). « *Does Decentralization Increase Spending on Public Infrastructure?* » World Bank Policy Research Working Paper No. 1457.

Fay M., & Dillinger W., (1999). « *De la centralisation à la décentralisation* ». *FMI, Finances et développement*, décembre 1999, volume 36 numéro 4.

Fisman R., and Gatti R., (2002). « Decentralization and corruption: Evidence from U.S. federal transfer programs ». *Public Choice*, 113: 25–35

Fjelstad O., (2004). « Decentralization and corruption: A review. » *CMI Working Paper 10*, Bergen: Chr. Michelsen Institute.

Goldsmith A., (1999). « Slapping the grasping hand: Correlates of political corruption in emerging markets. » *American Journal of Economics and Sociology*, pp.86-883.

Gurgur T., & Shah A., (2000). « *Localization and corruption: Panacea or Pandora's box?* » The World Bank.

Hayek F., (1948). « *Individualism and economic order* ». Chicago: Chicago University Press.

Hurlin C., (2003). « *Econométrie des Variables Qualitatives* », Université d'Orléans.

Huther J., & Shah A., (2000). « *Anti-Corruption Policies and Programs: A Framework for evaluation*. » World Bank Policy Research Working Paper 2501.

Jutting J., (2004). « *Decentralization and poverty in 17. developing countries: exploring the impact* » Working Paper N°236, OECD Development Center.

Lin J., & Liu Z, (2000). « Fiscal decentralization and economic growth in China », *Economic Development and Cultural Change*, 49(1), 1-21.

Litvack J., Ahmad J., & Bird R., (1998). « *Rethinking Decentralization in Developing Countries*. » The World Bank, Washington D.C.

- Livingstone I., and Charlton R., (1998).** « Raising local authority district revenues through direct taxation in a low-income developing country: evaluating Uganda's GPT ». *Public Administration and Development*, 18(5): 499-517.
- Manor J., (1999).** « *The political economy of democratic decentralization* ». Washington, D.C.: The World Bank.
- Oates W., (1972).** « *Fiscal federalism* ». New York: Harcourt Brace Jovanovich.
- Olowu D., (2000).** « Bureaucracy and democratic reform », pp. 153-179 (chapter 6) in G. Hyden, D. Olowu & H. Ogendo (eds.) *African perspectives of governance*. Trenton/Asmara: Africa World Press.
- Prud'homme R., (1995).** « On the Dangers of Decentralization ». *World Bank Policy Research Working Paper*, no 1252
- Qian Y., & Roland G., (1998).** « Federalism and the soft budget constraint », *American Economic Review*, 88(5), 1143-62.
- Reinikka R., et Svensson J., (2002).** « *Local capture and the political economy of school financing.* » DRC, The World Bank.
- Rose-Ackerman S., (1999).** « *Corruption and Government, Causes, Consequences and Reform* ». Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- Segal L., (1997).** « The pitfalls of political decentralization and proposals for reform: The case of New York City public schools ». *Public Administration Review*, Vol. 57 (2), pp. 141-149.
- Shah A., (1998).** « Fiscal federalism and macroeconomic governance: For better or for worse? » *Policy Research Working Paper Series 2005*, The World Bank.
- Shleifer A., & Vishny R., (1993).** « Corruption. » *The Quarterly Journal of Economics*, pp.599-617.
- Tanzi V., (1994).** « Corruption, government activities, and market », IMF Working Paper94/99, *International Monetary Fund*, Washington,

Tanzi V., (1996). « Fiscal federalism and decentralization: A review of some efficiency and macroeconomic aspects », *Annual World Bank Conference on Development Economics 295316*, The World Bank, Washington, D.C.

Tiebout C., (1956). « A pure theory of local expenditures », *Journal of Political Economy*, 64, 416.

Treisman D., (2000). « The causes of corruption: A cross-national study », *Journal of Public Economics*, 76(3), 399-457.

Wade R., (1997). « How infrastructure agencies motivate staff: canal irrigation in India and the Republic of Korea ». In A. Mody (ed.) *Infrastructure strategies in East Asia*. Washington DC: World Bank.

Weingast B., (1995). « The economic role of political institutions: Market-preserving federalism and economic development », *Journal of Law, Economics and Organization*, 11(1), 1-31

Westergaard K., & Alam M., (1995). « Local government in Bangladesh: Past experiences and yet another try ». *World Development*, 23(4): 679-690.

Wilson J., (1999). « Theories of tax competition », *National Tax Journal*, 52, 269-304.

World-Bank, (1999). « Beyond the center: Decentralizing the state ». Washington D.C. (2000): *Entering the 21st century*. Washington D.C.

Annexe : Liste des communes retenues

Région	Commune retenues
Adamaoua	Nyambaka, Ngaoundéré 1 ^{er} , Mbé, Ngaoui, Bankim, Kontcha, Ngaoundal, Mayo Baléo, Tignère, Galim, Banyo, Mayo Darlé, Meiganga, Djohong, Dir, Ngaoundéré 1, Ngaoundéré 2, Ngaoundéré 3, Belel
Centre	Ngomedzap, Akonolinga, EligMfomo, Sa'a, Mbankomo, Okola, Soa, Makenéné, Nkolmetet, NangaEboko, Nkoteng, Lembé, Evodoula, Monatéle, Obala, Ebebda, Batchenga, Lobo, Bokito, Komyambetta, Ombessa, Deuk, Nitoukou, Mbangassina, Ngoro, Ntui, Yoko, Ngambe Tikar, Afanloum, Yaoundé 1, Yaoundé 3, Yaoundé 4, Yaoundé 5, Yaoundé 6, Eséka, Messondo, Matomb, Dzeng, Bikok
Est	Salapoumbé, Mouloundou, Ndélé, AbongMbang, Doumataing, Lomié, Mboma, Messamena, Ngoyla, Nguemendouka, Somalomo, Garoua boulai
Extrême Nord	Guere, Datchéka, Gobo, Wina, Yagoua, Gueme, Maroua 2, Meri, Kai Kai, Kalfou, Kar-Hay, Maga, Tchatibali, Hina, Mogode, Mokolo, Mozogo, Dziguilao, Guidiguiss, Kaele, Mindif, Moulvoudaye, Moutourwa, Touloum
Littoral	Manjo, Nkongsamba 1 ^{er} , Melong, Dibombari, Mombo, Ngambe, Douala 3, Baré
Nord	Figuil, Beka, Mayo-Oulo, Guider, Baschéo, Garoua 1, Garoua 3, Ngong, Pitoa, Touroua, Poli, Toubouro
Nord-ouest	Bamenda, Benakuma, Fundong, Belo, Fonfuka, Eyumodjock, Elak, Jakiri, Kumbo, Nkor, Furu-Awa, Wum, Zhoa, Bafut, Bali, Bamenda 1, Bamenda 2, Bamenda 3, Santa, Tubah, Batibo, Mbengwi, Njikwa, Widikum-Boffe, Njinikom
Ouest	Banka, Fouban, Njimoun, Bafoussam 1 ^{er} , Bafang, Batié, Bagourain, Foubot, Kouoptamo, koutaba, Magba, Melentouen, Massagam, Bakou, Bana, Bandja, Banwa, Kekem, Dschang, Fokoue, Fongotongo, Nkon-Zem, Penka Michel, Santchou, Bafoussam 2, Bafoussam 3, Baganté, Bassamba, Bazou, Tonga, Bayangam, Demding, Bandjoun, Bamendjou, Bangou
Sud	Bipindi, Djoum, Zoetélé, Biwong-Bulu, Ebolowa 2, Mengong, MvanNgan, Ngoulmakong, Ma'an, Olamze, Campo, Lokoundje
Sud-ouest	Buea, Limbé 1 ^{er} , Toko, Komboltindi, Mbonge, Idenau, Mayuka, Tiko, Akwaya, Manfe, Tinto, Kumba 1, Kumba 2, Kumba 3, Konye, Bamouso, Dikombalue, Ekondotiti, Idabato, Esanguele, KomboAbedim, Mudemba, Alou, Wabane, Banguem, Nguti, Tombel

Source : Direction des collectivités territoriales décentralisées